

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2021

- « Une naissance, un arbre » pour tous les nouveaux ou futurs parents tossiatifs

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	Excusé	Emma GATINEAU	X
Frédéric CHARVET	X		

Gwenaëlle GILLAUX a été désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 avril vous a été adressé par mail le 12 avril 2021.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 6 avril 2021.**

2 - CA3B :

• **Transfert compétence gestion des eaux pluviales urbaines**

CA3B dispose des compétences eau potable, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines sur la totalité de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif a déjà fait l'objet de délibérations concordantes des conseils municipaux et du conseil communautaire.

En application des articles L.5211-5 et L.132-1 et suivants du CGCT, le transfert de la compétence d'une commune à un établissement public de coopération intercommunale entraîne de plein droit la mise à disposition gratuite des biens de la commune nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Pour ce qui est de la commune de Tossiat, cette mise à disposition porte sur les équipements de gestion des eaux pluviales urbaines existants et constitués sur le territoire de la commune à la date du transfert.

- **Le conseil municipal, à l'unanimité,**
- **AUTORISE le maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines,**
 - **AUTORISE le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.**

• **Conférence des maires**

A été abordé le sujet des formations proposées par l'AMF, notamment aux élus qui souhaitent se former individuellement.

Les élus sont destinataires des offres de formation, qui abordent différentes thématiques (finances, chemins ruraux, urbanisme...), l'inscription intervient dans le cadre du DIF élu à l'initiative de l'élu.

La question de l'accès aux supports de formation, pour ceux qui n'ont pu s'inscrire, sera posée au secrétariat de l'AMF.

Arrivée de Nicole ALLEGRINI à 20h17.

3 - Commissions communales :

• **Commission Animation-Culture**

- Point sur les décorations de printemps réalisées le samedi 10/04 : De bons retours de la population sur cette initiative. Tous les participants, élus, bénévoles, conjoints, enfants sont remerciés pour leur aide.

- Campagn'art : 1^{ère} séance mercredi 5 mai pour un groupe de 10 personnes qui participent à la création d'un clip de Mathieu GATTUSO auteur-compositeur- interprète, et Mehdi KHADOUJ, vidéaste.
- Coding goûter : lancement des inscriptions. Cette animation se déroulera dans la salle des fêtes.
- **Comité de jumelage**
Le bureau du comité de jumelage souhaite profiter de la journée de l'Europe, le 9 mai prochain, pour aller au-devant des Tossiatis, les rencontrer et échanger sur le jumelage. Présence devant la boulangerie, sur la place, de 8h30 à 12h.
- **Commission Communication**
- Echo de la Chanaz : en cours de finalisation. L'Echo sera distribué fin mai avec le nouveau plan de la commune.
- **CME**
 - Une fresque de silhouettes d'enfants sera réalisée sur les murs de la cour de l'école.
 - Les enfants proposent d'ajouter des poubelles : une sous les affichages des terrains de tennis, l'autre derrière la haie à l'angle de la terrasse au sud de la salle des fêtes. Le conseil approuve cette initiative.
 - Le balisage du chemin de randonnée sera actualisé par les enfants.
 - Une vidéo pour encourager les suivants à être élus sera réalisée.
- **Commission de contrôle des listes électorales**
Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain.
Trois permanences par bureau sont à prévoir. Les habitants intéressés sont invités à s'inscrire à ces permanences.
Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 14 mai 2021.
La commission de contrôle des listes électorales devra se réunir jeudi 27 mai à 18h30 salle du conseil.
- **Commission Environnement**
 - Les totems pour la récupération des masques ont été placés dans le hall de la mairie et à la maison médicale. Les communes de Certines, St Martin du Mont et Poncin nous ont demandé des renseignements sur ce dispositif.
 - Fleurissement : la commande n'a pas été encore reçue. Pour l'année prochaine, une comparaison de prix sera effectuée avec d'autres fournisseurs.
 - 3 tilleuls ont été plantés à la Chanaz. Prévoir de nettoyer le lavoir.
 - Dispositif « Une naissance, un arbre » : pour tous les nouveaux ou futurs parents Tossiatis, il est proposé de planter un arbre vert (chêne, érable) sur la commune (en Bériat, côté ouest), une petite plaque sera mise au pied de l'arbre indiquant l'année, le prénom de l'enfant et l'essence, ou de planter un arbre fruitier en pot chez le demandeur. Un courrier accompagné d'un coupon réponse sera envoyé aux familles ayant accueilli un bébé dans l'année. Les parents concernés seront invités à une journée de l'arbre qui sera organisée en novembre.
- **Commission communale des impôts directs (CCID)**
La commission s'est réunie le mardi 20 avril dernier.
Pour rappel la CCID a un rôle consultatif pour la détermination des valeurs locatives des propriétés bâties (recensement des changements : constructions nouvelles, changement de consistance-agrandissement, changement d'affectation, changement de caractéristiques physiques et d'environnement). Deux listes ont été adressées par la direction des finances publiques (situation au 1^{er} janvier 2021), elles contiennent les évaluations pour les propriétés bâties et propriétés non bâties.
La commission n'a pas effectué de proposition de modification.
- **Commission Scolaire et Péricolaire**
 - Mise en place de tests salivaires à l'école de Tossiat (sur la base du volontariat) : environ 80 enfants ont été testés.
 - Continuité des consignes sanitaires.
 - Le spectacle de fin d'année n'aura pas lieu. Seule sera mis en place une petite cérémonie pour les CM2.

- Les représentants des parents d'élèves ont fait remonter les problèmes de stationnement sur le parking de l'école notamment sur l'emplacement réservé aux pompiers. Un rappel sera fait aux parents bien qu'il s'agisse du respect du code de la route. Ils ont également interpellé la mairie afin que la vitesse des véhicules aux abords de l'école soit ralentie. La commission voirie va étudier la question.
- **Commission Travaux – bâtiments**
 - Prévisions travaux pour 2021 : rénovation de la fontaine des 4 platanes, réfection de la peinture à la bibliothèque + petits travaux de menuiserie, remplacement des portes mairie et local technique, réfection de la 1^{ère} marche de la salle des fêtes, isolation des plafonds des salles de classes du bâtiment de la mairie.
 - Monument aux Morts du cimetière : en attente du devis pour le réaménagement du socle et la gravure.
 - Diagnostic bâtiments communaux : chaque groupe de travail rendra son analyse fin mai.
 - Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments techniques : le toit est assez solide pour permettre l'installation qui sera réalisée avant l'été.
- **Commission Urbanisme**
 - PLU - Réunion le 7 mai avec M. JOLIVET de l'Agence 01 : consultation des prestataires.
 - Cimetière : relecture en cours du règlement pour les mises à jour.
- **Commission Sécurité**
Les élus proposent de consulter un bureau d'étude pour avancer sur le projet de caméras de surveillance et de rencontrer les élus de St Jean le Vieux.

4 - Personnel

- Recrutements à lancer pour la rentrée 2021
 - Remplacement d'un agent non titulaire pour l'accueil périscolaire du matin et la surveillance cantine : horaire de 7h30 à 9 h et de 11h50 à 13h20 (contrat de 11h20 hebdo annualisé sur 10 mois). Le conseil valide le recrutement sur ce poste.
 - Remplacement d'un agent non titulaire contrat de 6h/hebdo pour la surveillance cantine (11h50 à 13h20). Ce poste a été créé afin de répondre aux mesures sanitaires liées à la COVID pour la mise en place de deux services à la cantine. Le conseil valide le recrutement sur ce poste pour conserver les deux services cantine.

Les recrutements seront lancés pour les deux postes via un affichage en mairie, le site de la mairie, Facebook et panneau Pocket. Les candidatures seront à adresser à la mairie.

5- Finances :

• **Coût des services 2020**

CANTINE		
DEPENSES		Montant
Dépenses de personnel		
	Surveillance	12 588,57
	Cantinière	14 958,68
Alimentation/prestations service		24 084,71
Produits entretien		197,71
Petit équipement		89,64
Vêtement de travail		153,60
Bâtiments		362,92
Entretien matériel/maintenance		584,55
Gaz		2 410,73
Electricité		1 191,60
Eau		280,20
Frais Tipi		124,40
TOTAL COUT		57 027,30
RECETTES		Montant
Redevance service cantine		42 036,00
Remboursement personnel		699,84
TOTAL RECETTES émises		42 735,84
RESTE A CHARGE		14 291,46
Nombre de jours		113
Nombre de repas servis (moyenne 93/jour)		10 509
Coût d'un repas (total coût/nbre repas)-->prix payé 4,00 €		5,43
Coût moyen/repas restant à la charge de la commune (reste à charge/nbre repas servis)		1,36

Pour info : Coût moyen/repas restant à la charge de la commune 2019 : 0.93 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE	
DEPENSES	Montant
Dépenses de personnel	
Accueil	30 120,63
Entretien locaux	4 772,65
Alimentation	581,40
Achats divers	
Maintenance logiciel	870,00
Frais Tipi	19,64
TOTAL COUT (hors bâtiment)	36 364,32
RECETTES	Montant
Redevance service périscolaire	12 241,50
Remboursement personnel	0,00
TOTAL RECETTES émises	12 241,50
RESTE A CHARGE	24 122,82

Pour info : Reste à charge 2019 : 20 048 €

ECOLE	
DEPENSES	Montant
Dépenses de personnel	
ATSEM	57 243,69 + samira janv à juil2020
Entretien locaux	21 987,45
Petit équipement	816,29
Fournitures scolaires	115,30
Budget classe	7 298,32
Pharmacie	119,96
Subvention sou des Ecoles	2 000,00
Subvention Les p'tits futés	650,00
Autres fournitures	169,90
Entretien bâtiment réparation (peinture classe, mise aux normes électricité, lavabos...)	11 022,00
Maintenance chaudière, contrôle install. Électrique, gaz, copieur...	2 068,61
Gaz	4 339,31
Electricité	3 336,47
Eau	653,80
Produits entretien	4 236,76
TOTAL COUT	116 057,85
RECETTES	Montant
Remboursement personnel	4 438,96
TOTAL RECETTES émises	4 438,96
RESTE A CHARGE	111 618,89
Effectif par classe (nbre d'élèves)	
Mme GERMAIN	PS 24
Mme BERARD	MS/GS 25
Mme MERCEY	GS/CP 26
Mme FLECHON	CE1/CE2 22
Mme RETIF	CE2/CM1 25
M. BOUZINHAC	CM2 30
TOTAL	152
Coût moyen du reste à charge/élève (152 élèves)	734,33

ERA	
DEPENSES	Montant
Dépenses de personnel	
Entretien locaux	8 751,82
Entretien bâtiment réparation (régulateur chambre froide, mise aux normes électricité...)	2 197,79
Maintenance chaudière, contrôle install. Électrique, gaz, copieur...	1 054,22
Gaz/Electricité	12 903,27
Eau	1 430,20
Téléphone	215,77
Produits entretien	1 411,39
TOTAL COUT	27 964,46
RECETTES	Montant
Remboursement personnel	3 764,56
Location	5 358,00
Location vaisselle	500,73
TOTAL RECETTES émises	9 623,29
RESTE A CHARGE	18 341,16

EVALUATION COUT COVID	
Rémunération personnel (du 17/03 au 26/04/2020)	
ACCUEIL PERISCO	5 020,10
CANTINE	4 403,35
ATSEM	9 540,62
MENAGE	1 290,95
Déficit recettes par rapport à 2019 :	
CANTINE	14 499,50
GARDERIE	8 273,00
Achat produits spécifiques et masques	2 839,09
TOTAL COUT	45 866,62
RECETTES	Montant
Remboursement personnel	2 079,75
TOTAL RECETTES émises	2 079,75
RESTE A CHARGE	43 786,87

· **Compte de gestion 2020 et du Compte administratif 2020 du budget communal**

Le conseil délibère sur l'approbation du compte de gestion (comptes tenus par le comptable).

En dehors de la présence du maire, le conseil délibère sur l'approbation du compte administratif (comptes tenus par le maire).

Les deux comptes doivent parfaitement concorder. Pour se faire on effectue la comparaison du total des mandats de dépenses et du total des titres de recettes figurant dans le compte administratif et le compte de gestion.

Approbation du compte de gestion 2020 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires (a)	491 355,24 €	1 319 174,80 €	1 810 530,04 €
Titres de recettes émis (b)	116 681,29 €	967 745,10 €	1 084 426,39 €
Réduction de titres (c)		0,00 €	0,00 €
Recettes nettes (d = b-c)	116 681,29 €	967 745,10 €	1 084 426,39 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires (e)	491 355,24 €	1 319 174,80 €	1 810 530,04 €
Mandats émis (f)	126 785,25 €	809 140,90 €	935 926,15 €
Annulations de mandats (g)		50,00 €	50,00 €
Dépenses nettes (h = f-g)	126 785,25 €	809 090,90 €	935 876,15 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	0,00 €	158 654,20 €	148 550,24 €
(h-d) Déficit	-10 103,96 €	0,00 €	

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
INVESTISSEMENT	-62 155,24 €	0,00 €	-10 103,96 €	-72 259,20 €
FONCTIONNEMENT	389 575,43 €		158 654,20 €	548 229,63 €
TOTAL	327 420,19 €	0,00 €	148 550,24 €	475 970,43 €

- **Le conseil municipal APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 pour le budget communal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Approbation du compte administratif 2020 :

Article L2121-14 du CGCT, le maire présente le compte administratif mais ne peut participer au vote. Il n'est pas compté dans le quorum.

La présidence de séance est donnée à un autre élu le temps du vote. Sont pris en compte les suffrages exprimés (hors abstentions et votes blancs).

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	809 090,90 €	967 745,10 €	158 654,20 €
(mandats et titres)	Investissement	126 785,25 €	116 681,29 €	-10 103,96 €
Résultat 2019				148 550,24 €
Reports de l'exercice 2019	Fonctionnement		389 575,43 €	389 575,43 €
	Investissement	62 155,24 €		-62 155,24 €
Report 2018				327 420,19 €
Total (réalisations + reports)		998 031,39 €	1 474 001,82 €	475 970,43 €
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	0,00 €		0,00 €
Résultats cumulés	Fonctionnement	809 090,90 €	1 357 320,53 €	548 229,63 €
	Investissement	188 940,49 €	116 681,29 €	-72 259,20 €
TOTAL CUMULÉ		998 031,39 €	1 474 001,82 €	475 970,43 €

Résultat de clôture :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT
Résultats reportés		389 575,43 €	62 155,24 €		62 155,24 €	389 575,43 €
Opérations de l'exercice	809 090,90 €	967 745,10 €	126 785,25 €	116 681,29 €	935 876,15 €	1 084 426,39 €
TOTAUX	809 090,90 €	1 357 320,53 €	188 940,49 €	116 681,29 €	998 031,39 €	1 474 001,82 €
Résultats de clôture	0,00 €	548 229,63 €	0,00 €	-72 259,20 €	0,00 €	475 970,43 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	809 090,90 €	1 357 320,53 €	188 940,49 €	116 681,29 €	998 031,39 €	1 474 001,82 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		548 229,63 €	72 259,20 €			475 970,43 €

➤ **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Constata les identités de valeur avec les indications du compte de gestion**
- **Reconnait la sincérité des restes à réaliser**
- **Arrête et approuve les résultats définitifs pour l'année 2020 tels que résumés ci-dessus.**

• **Affectation des résultats**

Détermination du résultat : Compte administratif 2020 Budget communal

- ➔ Le solde d'exécution 2020 est de 475 970.43 € (E TOTAL)
- ➔ L'excédent global cumulé au 31/12/2020 représente 548 229.63 € (E+H fonctionnement)
- ➔ Le déficit cumulé d'investissement représente 72 259.20 € (E Investissement)
- ➔ Le reste de l'excédent est reporté en fonctionnement soit : 475 970.43 € (E+H TOTAL)

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
(A) Recettes de l'exercice 2020	116 681,29 €	967 745,10 €	1 084 426,39 €
(B) Dépenses de l'exercice 2020	126 785,25 €	809 090,90 €	935 876,15 €
(C) Résultat de l'exercice 2020 (A-B)	-10 103,96 €	158 654,20 €	148 550,24 €
(D) Résultat antérieur 2019	-62 155,24 €	389 575,43 €	327 420,19 €
(E) Solde d'exécution (C+D)	-72 259,20 €	548 229,63 €	475 970,43 €
(F) Restes à réaliser recettes 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(G) Restes à réaliser dépenses 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(H) Solde des restes à réaliser (F-G)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTAT D'ENSEMBLE (E+H)	-72 259,20 €	548 229,63 €	475 970,43 €

Résultats du budget communal :

Le résultat de clôture 2020 est de 148 550.24 € (excédent fonctionnement 158 654.20 € - déficit investissement 10 103.96 €).

L'excédent global cumulé au 31/12/2020 représente 548 229.63 €. Le déficit cumulé d'investissement est de 72 259.20 €. Le reste de l'excédent est reporté en fonctionnement soit : 475 970.43 €.

- **Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal, constatant que le compte administratif fait apparaître :**
 - un excédent de fonctionnement de 158 654.20 €
 - du déficit d'investissement de 10 103.96 €
 - **DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, comme suit :**

	Excédent de fonctionnement :	158 654,20
	Excédent d'investissement :	0,00
A	Résultat de l'exercice	158 654,20
B	Résultat antérieur reporté	389 575,43
C	Résultat à affecter (A + B)	548 229,63
D	Solde d'exécution d'investissement	-10 103,96
	Résultat antérieur reporté	-62 155,24
	TOTAL	-72 259,20
E	Solde restes à réaliser	0,00
F	Besoin de financement (E + D)	-72 259,20
	AFFECTATION	
	Affectation de réserve R 1068 invest.	72 259,20
	Report de fonctionnement R 002	475 970,43
	Dépenses d'investissement D 001	72 259,20
	Résultat affecté	548 229,63

6 - Administration générale :

• Jury d'assises

Afin d'établir la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2022, il est procédé, à partir de la liste électorale, à la désignation de trois noms tirés au sort pour un juré (nombre de jurés proportionnel à la population de la commune).

Une commission spéciale instituée au siège de la cour d'assises, constituera la liste annuelle définitive après un nouveau tirage au sort.

Ne seront pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2022 et sont dispensées des fonctions de jurés, si elles en font la demande à la commission préparant la liste annuelle, les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes n'ayant pas leur résidence principale dans le département.

Un motif grave peut être également invoqué pour une dispense mais devra toutefois être reconnu par ladite commission.

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 3 noms à partir de la liste électorale.

• Convention avec Journans pour la participation au CPNI

Le maire a rencontré le maire de Journans le 16/04/2021.

Lors de la réunion du conseil d'avril, ce dernier avait fait part de la volonté de la commune de Journans de ne pas renouveler la convention relative à sa participation au CPNI de Tossiat. Pour l'instant aucune décision n'a été prise, en attente de la réponse officielle du SDIS, notamment l'assistance aux personnes par le CPNI de Tossiat si Journans ne participe pas financièrement.

• Matériel informatique secrétariat

Il est proposé de prendre des écrans plus grands pour les secrétaires (coût 1 320 €HT les 2) et de mettre en place une sauvegarde externalisée (312€ HT/an). Avis favorable du conseil.

• Cession camion pompier

Il est proposé la cession du véhicule Peugeot J5 immatriculé 1417RV01 (1^{ère} mise en circulation 29/10/1984). Ce dernier est resté un an ½ sans rouler. Un administré s'est montré intéressé par le véhicule.

- **Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité de la cession du véhicule à titre gracieux et autoriser le maire à accomplir les démarches nécessaires à cette cession.**

• **Projet âges et vie**

L'urbanisme de l'association serait favorable à l'implantation de deux maisons à Tossiat (parcelle jouxtant le lotissement du Petit Pont).

7 – Urbanisme :

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- **Permis de construire**

- Alain PERDRIX - 7 impasse du Petit Pont : maison individuelle

- **Déclarations préalables**

- Kevin BORNEAT – 95 route de Montagnat : aménagement pièce dans garage
- Franck BURLET – 151 chemin de la Bouvatière : pergola
- Bernadette GACIA – 27 chemin de la Balette : portail
- Denis BESSE – 440 route de Salle : piscine
- Lucie PERONNET- 798 route de Journans : mur de soutènement

- **Déclarations d'intention d'aliéner**

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion : NEANT

En ce qui concerne la vente au centre du village, la commune souhaite préempter sur une des parcelles (emplacement réservé). En attente du retour du notaire qui doit faire deux DIA distinctes.

8 – Questions diverses :

- L'assemblée générale dématérialisée du SIEA a eu lieu le 23 avril dernier. Elle a acté les statuts de la société d'économie mixte (SEM) LEA (Les Energies de l'Ain) destinée à mener à bien la transition énergétique et son pacte d'actionnaires. Des projets ont d'ores et déjà été identifiés dans la création et l'exploitation de centrales photovoltaïques et l'investissement dans des usines de méthanisation. Côté photovoltaïque, une cinquantaine de toitures de bâtiments publics, ombrières et centrales au sol ont été listés. Partenaires : conseil départemental et 12 EPCI.
- CA3B – Grand cycle de l'eau : Avancement de l'étude de mise en séparatif des réseaux d'assainissement au lotissement en Bériat (devis pour réalisation du curage et de l'inspection caméra du réseau, consultation pour retenir un bureau d'étude pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre et la conception du projet).
- Conseil départemental : Projet d'adaptation de l'arrêt de car du centre du village pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet diminuerait la voie et ne permettrait plus la circulation en double sens. La commune souhaite proposer le site en Bériat qui leur semble plus sécurisé.
- Tennis - compte-rendu de la réunion du 10/04/2021 : 200 adhérents (60% de jeunes), 2 professeurs. Point sur les infrastructures : 2 tennis couverts et 2 extérieurs à St Martin du Mont, 2 extérieurs à Tossiat. Sur Tossiat : demande une réhausse du grillage côté foot, un éclairage LED du court de tennis, la réfection des cours pour accueillir des compétitions. Sur St Martin du Mont : réfection des cours.
- Afin de stocker du matériel BATI BLEIN souhaite disposer d'un terrain qui est actuellement classé en zone A et en zone espace bois classé (zone tampon imposé au lotisseur). Le terrain est propriété de CA3B qui sera favorable à cette vente mais cela nécessite la révision du PLU.
- Déplacement du poteau éclairage publique chemin des Landenettes : voir où en est le dossier.
- Le broyage des déchets verts est prévu le 25 juin (*date convenue après réunion conseil*).
- Dans le cadre du programme de prévention des déchets, la Communauté d'Agglomération lance une enquête "Déchets, en faites-vous des tonnes ?" pour mieux comprendre les habitudes et les attentes des citoyens – participation jusqu'au 31 mai en ligne.
- Voir si on réserve le feu d'artifice avec des clauses sur les risques sanitaires.
- Départ d'un médecin à la maison médicale.
- Sou des écoles : la chasse au trésor a eu un franc succès. Sera reconduit.

Prochain conseil : jeudi 3 juin 2021

La séance est levée à 22 heures 40